

LES SALARIÉS AIDANTS EN ENTREPRISE BAROMÈTRE 2018



RESPONSAGE

8 février 2018

CONTEXTE DE L'ÉTUDE RESPONSABILITÉ



Le présent baromètre s'appuie sur un échantillon de **3 355 situations** traitées entre juin 2013 et décembre 2017 et concerne un total de **2 296 salariés aidants**. Les salariés peuvent avoir présenté plusieurs situations différentes.

Responsage a d'abord axé son accompagnement sur les salariés aidants de proches âgés (plus de 60 ans).

Courant 2017, pour être toujours au plus près des besoins des salariés, Responsage a élargi sa prestation à tous les aidants, quels que soient l'âge et la fragilité du proche.

Conseiller et accompagner les salariés aidant un proche fragilisé par la maladie, le handicap, le grand âge.

Le service est gratuit pour les salariés, financé par l'employeur. Après un entretien avec un conseiller social, le salarié reçoit une réponse écrite et personnalisée. Il bénéficie à sa demande d'un accompagnement dans la durée.

Responsage s'appuie sur une équipe de conseillers experts et sur des bases de données uniques : 70 000 contacts en France et DROM, 700 formulaires et courriers types.

Lancée en 2013, Responsage compte aujourd'hui 40 clients

Parmi lesquels : Bayard, Danone, Sanofi France, Crédit Agricole SA, Pernod-Ricard, L'Oréal, Moët-Hennessy, Eurazeo, Neuflyze OBC, Webhelp, Gecina, Technicolor, Henkel, Seb...

100 000 salariés bénéficient du service Responsage

WWW.RESPONSAGE.COM



[@RESPONSAGE](https://twitter.com/RESPONSAGE)

LES SALARIÉS RESTENT SEULS AVEC LEUR PROBLÈME



84% n'ont pas parlé de leur situation à une assistante sociale ou au médecin de travail.

88 % des appelants ont une assistante sociale dans leur entreprise.



88% n'en ont pas parlé à leur manager ou à la DRH.



74% n'ont pas contacté les services publics et associatifs dédiés au sujet.



Les salariés restent encore seuls face à leur problème, mais leur situation tend à devenir moins taboue au sein de l'entreprise. S'ils étaient 95% en 2016 à ne pas avoir abordé leur situation d'aidant avec leur manager ou leur DRH, ils ne sont plus que 88% en 2017. En revanche, ils ne sont toujours qu'un quart à avoir contacté les structures d'accompagnement locales dédiées à leur situation.

PRIORITÉ AU CONTACT HUMAIN

Premier contact



86 %



14 %

par téléphone

par internet

Contacts suivants



76 %



24 %

par téléphone

par internet

94 % des salariés **appellent durant leurs heures de travail** (entre 9h et 18h du lundi au vendredi)



37 % des salariés ont **contacté plusieurs fois Responsage :**

26 % contactent 2 à 3 fois

11 % contactent 4 fois et +



Les salariés sont enclins à contacter le service mis en place par leur entreprise durant leurs heures de travail. Disposer d'un espace de parole confidentiel et de l'écoute d'un expert est un facteur de sérénité. Ils sont plus d'un tiers à recontacter le service d'accompagnement pour demander un suivi sur leur situation ou exposer une nouvelle demande.

L'accompagnement d'un proche peut durer des années. Les salariés ont donc besoin de s'appuyer sur un service d'accompagnement expert, bienveillant, et disponible pour toute question.

LES SALARIÉS ONT BESOIN D'AIDE SUR TOUS LES SUJETS



45 % des situations abordent la problématique du financement



31 % des situations portent sur la mise en place ou l'augmentation de services à domicile



25 % des salariés aidants cherchent une place en maison de retraite, dont un quart d'entre eux sous un mois



23 % des situations portent sur une première évaluation médico-sociale de la situation



7 % des situations abordent la mise en place d'une protection juridique

Total supérieur à 100% : les demandes abordent plusieurs sujets.



Les situations des salariés aidants sont complexes et nécessitent recherches d'informations, dépenses supplémentaires et investissement en temps. Les entreprises peuvent répondre aux besoins des salariés en proposant un service d'accompagnement dédié ; un accord de don de jours et/ou de télétravail ; des CESU préfinancés (Chèque Emploi Service Universel) ; un fonds d'intervention sociale ; une assurance Dépendance...

PORTRAIT DES AIDANTS DE PROCHES ÂGÉS (DE PLUS DE 60 ANS)

Salariés Aidants

49 ans

Âge moyen des salariés aidants

67%
sont des femmes¹



75%
s'occupe de leurs parents
ou beaux-parents

62%
sont cadres²

6%
s'occupent de deux
parents dépendants

Proches Aidés

82 ans

Âge moyen du proche âgé

16%
sont atteints de la maladie
d'Alzheimer



habitent en moyenne à
191 km
de leur aidant

7%
sont atteints d'un
cancer

5%
sont atteints de la maladie de
Parkinson

¹ 51% des ayants droit du service sont des femmes

² 55% des ayants droit du service sont cadres

PORTRAIT DES AIDANTS DE PROCHES MALADES ET EN SITUATION DE HANDICAP (MOINS DE 60 ANS)

Salariés Aidants

46 ans

Âge moyen des salariés aidants

62%

sont des femmes¹



42%

s'occupent de leur enfant

24%

s'occupent de leur conjoint

Proches Aidés

32 ans

Âge moyen du proche aidé

9 ans

Âge moyen des enfants aidés

25%

souffrent d'un handicap physique



27%

souffrent d'un handicap psychique

9%

souffrent d'un handicap sensoriel

5%

sont atteints d'un cancer

¹ 51% des ayants droit du service sont des femmes

VOS CONTACTS CHEZ RESPONSAGE

Joël RIOU
Président

Fixe : 01 81 22 30 54
Mobile : 06 87 73 61 02
jriou@responsage.com

Lucie Masse

Chef de projet communication

Fixe : 01 81 22 30 56
lmasse@responsage.com

Marie-Suzel INZE

Directrice de l'offre

Fixe : 01 81 22 30 55
Mobile : 06 15 89 15 47
msinze@responsage.com

RESPONSAGE – ASAP SOLUTIONS

2 bld du Général de Gaulle
92120 MONTROUGE
www.responsage.com



RESPONSAGE